

excessive fiscalité à la fois au niveau fédéral et provincial, à la polémique sur les redevances intervenue entre le gouvernement fédéral et les provinces pétrolières et à l'incertitude sur l'importance de l'intervention gouvernementale dans la production et la commercialisation de l'énergie. A cause de tout cela, l'incertitude et l'instabilité ont amené beaucoup d'équipes de géophysiciens à quitter le Canada complètement. Nous en avons perdu une trentaine en Alberta l'an dernier. D'après les chiffres que j'ai eus récemment sous les yeux, environ 90 installations de forage ont quitté l'Alberta et sont retournées aux États-Unis ou fonctionnent actuellement dans la mer du Nord ou dans d'autres régions plus prometteuses.

L'accès à des sources d'énergie suffisantes est essentielle au Canada et à son industrie. Nous sommes menacés de pénurie; toutefois, nous laissons se créer des conditions qui réduisent la prospection et l'exploitation de façon alarmante.

Il existe une relation entre mes propos et le bill C-32. En effet, si nous établissons dans la loi la possibilité de recourir à des critères politiques pour fixer le prix de ces deux sources essentielles d'énergie, nous ajoutons une autre grave difficulté qui empêche totalement l'industrie ou les investisseurs de cette industrie de prévoir le prix de vente de leur produit à un moment donné.

Le bill prévoit également le pouvoir de réglementer le prix à l'exportation. Personne ne peut mettre en doute l'autorité du gouvernement du Canada dans ce domaine. Je ne ferai qu'une observation. J'espère sincèrement que dans la fixation du prix à l'exportation—dans ce cas, il s'agit exclusivement de l'exportation aux États-Unis, parce que c'est le seul endroit où nous exportons du pétrole et du gaz—le gouvernement canadien évitera de dissocier ces deux produits du volume total des échanges entre nos deux pays. On a fait remarquer à la Chambre que le commerce entre le Canada et les États-Unis s'élève à environ 60 milliards de dollars par an et que 60 p. 100 de tous nos produits finis sont exportés aux États-Unis. Si ce volume d'exportation était réduit, on peut imaginer les conséquences sur les possibilités d'emploi au Canada et sur la production. Le grand danger, selon moi, c'est que comme il s'agit de deux produits qui deviennent rares, ils sont fortement susceptibles de ne plus faire l'objet de relations commerciales entre nos deux pays; et qui plus est, on prend des décisions irréflechies, qui, bien qu'elles puissent sembler très souhaitables en ce qui concerne le pétrole et le gaz, nuisent sérieusement aux intérêts du Canada dans le domaine des échanges canado-américains. Aujourd'hui plus que jamais, le gouvernement du Canada devrait tenter d'établir d'étroites relations en matière de commerce international avec celui des États-Unis.

Si les deux pays parviennent à se rencontrer et se dire «Voilà, il va falloir restreindre nos exportations de pétrole vers les États-Unis, mais peut-être pouvons-nous faire autre chose avec les 60 milliards que représente le volume total des échanges qui puisse minimiser les conséquences pour les deux pays,» je suis convaincu que les États-Unis feraient bon accueil à une telle démarche de notre part.

À l'heure actuelle, on discute beaucoup de la question de savoir si des échanges d'énergie seraient possibles entre certaines régions du Canada et des États-Unis. Il s'agit d'un élément important à considérer lorsque de si grandes distances nous séparent. Si nous pouvons livrer de l'énergie de l'Ouest à certains États américains de l'Ouest et en retour en recevoir de l'Est des États-Unis pour alimenter l'Est du Canada, cela pourrait être—je ne peux pas dire «ce

sera» mais «cela pourrait être»—économiquement avantageux pour les deux pays. Cela me tracasse beaucoup de voir la grande répugnance, la grande hésitation qu'a le gouvernement canadien à seulement discuter de ces choses. Chaque fois qu'on propose quelque chose de ce genre, on se fait reprocher de prôner une politique continentale de l'énergie. Pour une raison ou pour une autre, ce sont là des mots qu'il ne faut pas prononcer au Canada.

Dans les années qui vont venir, on risquera peut-être de compromettre les intérêts du pays à force de discuter et de négocier avec le principal partenaire de notre commerce extérieur. J'espère que le leader du gouvernement voudra bien dire à ses collègues du cabinet, quand ces questions viendront à l'étude, que nous risquons de nuire sérieusement à nos intérêts en traitant à part le pétrole et le gaz, comme s'ils n'entraient pas dans le volume total de nos échanges, qui se chiffre à 60 milliards de dollars et duquel vont dépendre en grande partie la création d'emplois et la poursuite de l'industrialisation du pays.

En ce qui concerne la réglementation de ces deux richesses énergétiques d'une importance vitale, il y a un grand impératif auquel l'industrie, celle du pétrole et du gaz, va devoir se plier. Il est évident qu'il ne suffit pas d'augmenter le prix du pétrole brut ou du gaz naturel à la sortie du puits pour assurer la reprise des travaux de prospection et de développement dont nous avons tant besoin. Il va falloir en outre un important réaménagement de notre régime d'impôts et de redevances. Il va falloir aussi que le gouvernement donne beaucoup plus de précisions sur le degré d'intervention auquel il entend se livrer à l'avenir. Si le régime des impôts et des redevances est modifié dans le sens voulu, une fraction importante du prix à la production pourra être consacrée aux travaux de recherche et de développement, au lieu d'aller dans les coffres fédéraux ou provinciaux. La préoccupation des gouvernements à ce sujet serait de savoir comment s'assurer que les recettes additionnelles serviraient vraiment à la prospection et au développement et ne constitueraient pas simplement une manne inespérée pour les sociétés pétrolières et gazières. L'industrie doit se rendre compte de l'inquiétude légitime des Canadiens, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux sous ce rapport.

● (2050)

Je crains que les gouvernements, du côté fédéral comme du côté provincial, soient fortement tentés de jouer le rôle de banquiers auprès du fonds, constitué par la hausse du prix aux têtes de puits, qui servirait à la prospection et au développement. Une telle politique, honorables sénateurs, serait très peu recommandable et constituerait une grave erreur, car on augmenterait ainsi l'incertitude qui existe déjà. Si les décisions politiques entrent en jeu, au sujet des moyens d'utiliser le fonds de prospection et de développement, des pressions considérables vont s'exercer de la part des mandarins à tendance socialiste du gouvernement, pour faire en sorte que le gouvernement s'engage directement dans le domaine de la prospection et du développement, ce qui signifierait propriété et contrôle de l'État. Si jamais nous adoptions une telle méthode, je suis persuadé qu'elle aboutirait, dans les années à venir, à des déficits encore plus désastreux du côté des stocks énergétiques. Une telle politique aboutirait à peu près inmanquablement à ce résultat.